

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 1 (1872)

Heft: 2

Artikel: De l'instruction civique d'après les principes catholiques : 2e article

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040127>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DE L'INSTRUCTION CIVIQUE D'APRÈS LES PRINCIPES CATHOLIQUES.

(*2^e article.*)

L'instruction civique est cette partie de l'instruction qui a pour objet les droits et les devoirs des citoyens, c'est-à-dire, des hommes en tant qu'ils font partie d'une société politique.

Avant d'entamer l'exposition des droits et des devoirs des membres d'une société, il importe d'expliquer ce qu'est la société en général et quelles sont les différentes formes de la société.

DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL.

§ 1. ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ.

De grandes erreurs ont été répandues sur l'origine de la société, et ces erreurs servent de base au socialisme, au communisme et à d'autres systèmes non moins dangereux. Il importe de signaler ces erreurs et de leur opposer la vérité.

La première et la plus grave de ces erreurs est celle qui suppose l'homme réduit d'abord à la condition des brutes, condition qui aurait été son état primitif et naturel. Cette fable, qui a eu cours longtemps dans le paganisme, a été renouvelée, au dernier siècle, par Jean-Jacques Rousseau, dans le *Contrat social*.

« En considérant l'homme, dit-il, tel qu'il a dû sortir des mains de la nature, je vois un animal moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais, à tout prendre, organisé le plus avantageusement de tous ; je le vois se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui avait fourni son repas, et voilà ses besoins satisfaits. »

Or, il est absolument impossible que l'homme se soit jamais trouvé dans un pareil état, et si telle avait été sa condition primitive, il n'en serait jamais sorti.

Comment ferait le petit enfant, abandonné de ses parents, pour chercher sa nourriture, se défendre contre les animaux, etc.? Il faut de toute nécessité que l'enfant vive dans une famille, sans quoi il périrait immanquablement. Cet enfant, devenu grand,

aura, à son tour, des enfants, avec lesquels il devra vivre pour les entretenir et les élever.

Ainsi, la conservation même de l'espèce humaine est la meilleure preuve que les hommes n'ont jamais vécu en dehors de toute espèce de société.

Mais si telle avait été la condition primitive des hommes, il est bien certain qu'ils n'auraient eu ni la pensée ni les moyens de sortir de cette condition.

Ils n'en auraient pas eu la pensée, parce que pour penser à quelque chose, il faut la connaître. On ne pense pas à ce qu'on ne connaît pas. Or, les hommes vivant en dehors de toute société et dans un complet isolement, ne pouvaient savoir ce que c'est qu'une société, ni avoir l'idée d'en former une.

Comment s'y seraient-ils pris pour se constituer en société ? Il aurait fallu qu'un ou plusieurs hommes entrassent en rapport avec les autres et qu'ils leur fissent comprendre les avantages de leur proposition. Or, pour cela, il leur fallait de toute nécessité un langage pour exprimer leurs idées et les défendre. Chose impossible, puisque les hommes ne s'étant jamais fréquentés jusque-là, n'auraient eu aucun moyen de s'entendre pour la création d'un langage compris de tous.

Je me contente de ces courtes réflexions, et j'espère que tous mes lecteurs seront d'accord avec moi pour reconnaître que l'homme a toujours vécu dans l'état social, et que son existence en dehors de toute société est une fable et une impossibilité.

Les premières origines du monde sont racontées dans la Bible. On y voit que Dieu a créé le premier homme et la première femme, et qu'il les a unis lui-même. La société de la famille a ainsi existé dans tous les temps. Les hommes avaient au commencement du monde une existence beaucoup plus longue que de nos jours, et les vieillards se voyaient entourés d'un grand nombre de générations qui restaient unies sous leur autorité et qui formaient des tribus. Les tribus se multipliant et la vie des hommes devenant plus courte, il se forma des sociétés politiques et des nations ; mais beaucoup de nations remontent primitivement à une tribu et à un père commun, par exemple, les Juifs qui descendent d'Abraham.

Ces renseignements que nous trouvons dans les Livres Saints sont confirmés par tous les monuments les plus anciens de l'his-

oire. Il n'y a pas de nation si barbare où l'on ne trouve l'usage du langage, les rapports entre les hommes, la société domestique et quelque ébauche plus ou moins parfaite de société politique.

De là il résulte que le créateur est l'auteur de la société et qu'il a fait l'homme pour vivre en société.

§ 2. UTILITÉ DE LA SOCIÉTÉ.

Les services que la société rend à l'homme sont de trois ordres ; nous les classons par ordre ascendant en services matériels, services intellectuels, services moraux et religieux.

Pour donner une idée des services matériels, nous ne saurions mieux faire que de citer Bastiat.

« Prenons, dit-il, un homme appartenant à une classe modeste de la société, un menuisier de village, par exemple, et observons tous les services qu'il rend à la société et tous ceux qu'il en reçoit. Nous ne tarderons pas à être frappés de l'énorme disproportion apparente.

» Cet homme passe sa journée à raboter des planches, à fabriquer des tables et des armoires. Il se plaint de sa condition ; et cependant, que reçoit-il, en réalité, de cette société, en échange de son travail ?

» D'abord, tous les jours, en se levant, il s'habille, et il n'a personnellement fait aucune des nombreuses pièces de son vêtement. Or, pour que ce vêtement, tout simple qu'il est, soit à sa disposition, il faut qu'une énorme quantité de travail, d'industrie, de transports, d'inventions ingénieuses, ait été accomplie ; il faut que des Américains aient travaillé du coton ; des Indiens, de l'indigo ; des Français, de la laine et du lin ; des Brésiliens, du cuir ; que tous ces matériaux aient été transportés en des villes diverses ; qu'ils aient été ouvrés, filés, tissés, teints, etc.

» Ensuite, il déjeune. Pour que le pain qu'il mange lui arrive tous les matins, il faut que des terres aient été défrichées, closes, labourées, fumées, ensemencées ; il faut que les récoltes aient été préservées avec soin du pillage ; il faut qu'une certaine sécurité ait régné au milieu d'une innombrable multitude ; il faut que le froment ait été récolté, broyé, pétri et préparé ; il faut que le fer, l'acier, le bois, la pierre, aient été convertis par le travail en instruments de travail ; que certains hommes se soient emparés de

la force des animaux, d'autres du poids d'une chute d'eau, etc.; toutes choses dont chacune, prise isolément, suppose une masse incalculable de travail, mise en jeu, non-seulement dans l'espace, mais dans le temps.

» Cet homme ne passera pas sa journée sans employer un peu de sucre, un peu d'huile, sans se servir de quelques ustensiles.

» Il enverra son fils à l'école pour y recevoir une instruction qui, quoique bornée, n'en suppose pas moins des recherches, des études antérieures, des connaissances dont l'imagination est effrayée.

» Il sort : il trouve une rue pavée et éclairée....

» Si notre artisan entreprend un voyage, il trouve que, pour lui épargner le temps et diminuer sa peine, d'autres hommes ont aplani, nivelé le sol, comblé des vallées, abaissé des montagnes, joint les rives des fleuves, amoindri tous les frottements, placé des véhicules à roues sur des blocs de grès ou des bandes de fer, dompté les chevaux ou la vapeur, etc.

» Il est impossible de ne pas être frappé de la disproportion véritablement incommensurable qui existe entre les satisfactions que cet homme puise dans la société et celles qu'il pourrait se donner s'il était réduit à ses propres forces.

» J'ose dire que, dans une seule journée, il consomme des choses qu'il ne pourrait produire lui-même dans dix siècles. »

L'état social n'est pas moins utile à l'homme pour son développement intellectuel et religieux.

Comment l'enfant sait-il quelque chose, si ce n'est parce qu'il vit en société ? C'est son père, c'est sa mère, ce sont ses frères qui lui apprennent à balbutier les premiers mots, à connaître les premiers objets qui l'entourent. Cela est si vrai que les enfants qui ont le malheur de naître sourds, sont tous muets; n'entendant point le son de la parole humaine, leur langue ne sait point trouver par elle-même les sons vocalisés, elle n'émet que des cris inarticulés et tristes, qui produisent sur ceux qui les entendent une pénible impression.

Dès que l'enfant commence à se développer, ses parents lui apprennent les premières vérités de la religion et les premières prières, ils lui donnent les premières leçons de morale, lui recommandent l'obéissance, le punissent de son entêtement, de ses mensonges, etc. Par ses rapports avec ses petits camarades, l'en-

fant apprend leurs jeux, il apprend à connaître une foule d'objets, il reçoit une foule d'idées.

Puis, il va à l'école. Là on lui enseigne la lecture, l'écriture, les premières notions de calcul ; l'instituteur développe sa jeune intelligence avec une sollicitude patiente. Qui pourrait dire combien de connaissances l'enfant acquiert à l'école par ses lectures, par ses travaux quotidiens, par les enseignements et les conversations du maître ?

L'enfant va aussi au catéchisme. Le prêtre lui apprend les grandes vérités, les sublimes mystères de la religion chrétienne. Il lui enseigne l'origine de l'homme et le but de la vie. Il lui apprend à éléver son âme au-dessus des préoccupations terrestres et matérielles, pour la diriger vers Dieu qui l'a faite, vers le ciel qui l'attend. Le prêtre enseigne à ses disciples leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes, envers leurs parents, envers leur prochain, envers la société. Suivant la parole de Jouffroy, l'enfant sortira du catéchisme en sachant plus sur les grandes questions de la vie et de l'éternité que n'en savaient les plus illustres philosophes de l'antiquité.

Pour concevoir combien l'enfant doit à cette éducation par la société, il faudrait trouver, chose impossible, un enfant qui n'eût eu dans ses quinze premières années aucun contact avec les hommes, qui, enfermé dans un cachot ou dans une caverne, y eût reçu sa subsistance sans entendre la voix d'un homme et sans même le voir. Un tel enfant serait, par son ignorance et son triste état, encore bien au-dessous du sourd-muet le plus délaissé.

Mais remarquez déjà combien est grande la différence entre un enfant qui a des parents soucieux de son éducation, qui va à l'école et au catéchisme, et un autre enfant privé de toute instruction, abandonné de ses parents qui ne développent point son intelligence, mais l'occupent au dehors à la garde des troupeaux ou à d'autres travaux, loin des rapports ordinaires avec la société.



EXAMEN DES RECRUES DE 1871.

(*Extrait du rapport présenté à la Direction de la guerre.*)

487 recrues, dont 396 d'infanterie, ont été examinées sur la lecture, l'orthographe, l'écriture, le calcul et la composition. La